



# Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées Haute-Corse CDKDA 2B

## A Clubs Karaté et disciplines associées Haute-Corse

Borgo, Le 20 Juillet 2022

**Objet :** Assemblée Générale Ordinaire du CDKDA 2B

**PJ :** Mandat Club AG

Cher(e) président(e) de club,

Nous vous informons que l'assemblée générale ordinaire du Comité Départemental de la Haute Corse, (Olympiade 2020-2024) se déroulera le Dimanche 4 Septembre 2022 à 10h, au complexe sportif Paul Natali - Route de la Gare - lieu-dit Licciarella, 20290 Borgo .

L'Assemblée Générale réunira les présidents des clubs affiliés (Karaté et disciplines associées) ou à défaut un licencié du même club mandaté par son président.

Nous vous rappelons que pour pouvoir participer à cette assemblée générale, il faudra impérativement être licencié. Pour information, la prise de licence pour la saison 2022-2023 est ouverte depuis le 1er juillet 2022.

Les convocations et l'ordre du jour seront communiqués par mail à l'ensemble des clubs, 15 jours avant l'assemblée générale ordinaire, soit au plus tard le 20 Aout 2022.

**Pour information, si le quorum n'est pas atteint le jour de l'assemblée générale ordinaire, celle-ci se déroulera 15 jours plus tard.**

Il est important que l'ensemble des clubs du département se mobilise pour être représenté lors de cette assemblée générale. Nous comptons sur votre présence.

Vous trouverez en pièce jointe, un mandat club à utiliser par les clubs dont les présidents ne pourraient pas être présents et afin de donner pouvoir à un licencié de leur club.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations les meilleures.

Le président

Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées Haute Corse  
CDKDA 2B

Complexe Sportif Paul Natali - Route de la Gare - Lieu-dit Licciarella, - 20290 Borgo  
Tel : 06 09 37 17 18 - 06 14 25 79 28 – Mail : [cdkda2b@gmail.com](mailto:cdkda2b@gmail.com)